

Michel PELLETIER

06/05/24 11:34

Enquete Publique DESSERTTE DE LUCON

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Bonjour,

Je vous fais parvenir ci-joint un courrier relatif à notre situation concernant l'emprise de la déviation de la D 137 au niveau de St Jean de Beigné.

L'intégralité de la parcelle, dont nous sommes propriétaires, est concernée et nous formulons auprès du Commissaire Enquêteur la prise en compte de notre vœux dans le rapport

Avec nos remerciements

Sincères salutations

Michel & Martine PELLETIER

Pièce jointe (1)

- Courrier Enquete publique DESSERTTE DE LUCON_06-05-2024_1117_0001.pdf (1 MB)

Michel & Martine PELLETIER

85400- Les Magnils Reigniers

Tel : 02

Port : 06

e-mail :

[@wanadoo.fr](mailto:wanadoo.fr)

**Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête Publique DESSERTÉ DE LUCON**

**Objet : Enquête publique DESSERTÉ DE LUCON
Préservation de propriétés foncières**

A Les Magnils Reigniers, le 06 mai 2024

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant la déviation de la D137 à St Jean de Beugné, nous prenons connaissance que cette dernière traversera l'intégralité de la parcelle dont nous sommes propriétaires d'une contenance de 06 ha 85 a 83 ca dénommée les canons cadastrée ZT 0005 à St Jean de Beugné.

Cette parcelle est exploitée par la SCEA Mouray en agriculture conventionnelle à Ste Hermine avec laquelle un bail longue durée échu le 28 septembre 2036 a été signé à l'Office notariale de Ste Hermine en date du 14 mars 2019 pour 18 ans.

Afin de permettre à l'exploitant de garder l'intégralité de ses surfaces de production et dans la volonté de respecter l'engagement pris, nous demandons que cette parcelle prise pour la déviation puisse être échangée avec une autre parcelle de la commune de Ste Hermine pour laquelle un bail précaire a été fait d'une contenance de 6 ha 78 a 97ca cadastrée YV 13 champ chapeau et YV 31 champ perdrix à Ste Hermine propriété de la commune de Ste Hermine.

Ne souhaitant aucunement faire obstacle à ce projet,
Nous vous remercions de l'attention portée à notre demande et de notre volonté de préserver notre patrimoine foncier pour nos enfants.

Recevez nos sincères salutations


Michel PELLETIER


Martine PELLETIER